



FO reçue par le Premier ministre pour lui faire part de ses revendications

Une délégation du Bureau confédéral, composée de Yves Veyrier Secrétaire général, Béatrice Clicq et Michel Beaugas, rencontrait le Premier ministre ce matin.

Comme l'avait sollicité FO, cette réunion avait pour objet de faire connaître au Premier ministre les conclusions du Comité confédéral national réuni les 27 et 28 mai.

Ainsi, FO en a appelé à ce que, dans le cadre de la sortie de crise, pour laquelle l'accent doit être mis sur les moyens de la campagne de vaccination à l'intention de l'ensemble des salariés, soient définitivement levées les dispositions restrictives en matière de libertés et que soit rétabli l'exercice plein et entier des droits syndicaux. FO a rappelé sa contestation des dispositions contenues dans la loi Sécurité globale, les décrets sécurité intérieure comme dans le projet relatif aux principes de la République.

FO appelle aussi à ce qu'il soit mis fin aux dispositions dérogatoires au code du travail qui ne se justifient ni d'un point de vue sanitaire ni quant à la préservation de l'emploi. Il en est ainsi notamment de la possibilité pour les employeurs d'imposer jusqu'à huit jours de congés – même si cette disposition demeure soumise à un accord d'entreprise – ou l'utilisation des jours de repos, ou encore de la possibilité d'annonces et de mise en œuvre de PSE par visioconférence ! Rappelant son soutien à l'activité partielle permettant d'éviter les suppressions d'emplois, FO a réaffirmé la nécessité de préserver les rémunérations et de soumettre les aides publiques à l'interdiction de recours au PSE comme cela se produit encore. FO a contesté également la réduction du niveau d'indemnisation de l'activité partielle de droit commun.

La délégation a attiré l'attention du Premier ministre sur plusieurs situations de mise en cause de délégués syndicaux FO, pour lesquelles les ministères concernés ont déjà été saisis, lui demandant d'intervenir afin qu'il y soit mis fin.

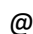
La délégation FO a renouvelé son opposition à la réforme de l'assurance chômage, rappelant son recours au Conseil d'Etat. FO a de nouveau mis en garde sur tout retour à la réforme des retraites, réitérant que l'urgence et la priorité étaient celle de l'accès à l'emploi, pour les jeunes en particulier, et la lutte contre les emplois à bas salaires et en contrats précaires.


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01



Communiqué de presse

Alors qu'une conférence de presse de la fédération FO de la santé aura lieu ce même jour pour contester les fermetures et suppressions de lits hospitaliers, la délégation a renouvelé la nécessité pour l'ensemble de la fonction publique d'une approche à partir des besoins de la population et non de la logique permanente de la réduction de la dépense publique. Alors qu'une séance de négociation sur les salaires est prévue, la délégation a fait part de son soutien à ses fédérations de la fonction publique et à la Fédération générale des fonctionnaires qui revendiquent la fin du gel du point d'indice.

Paris, le 21 juin 2021